

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00617

Numéro SIREN : 804 854 784

Nom ou dénomination : A & O NUTRITION BIO

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 2976

05 JUL. 2021

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		SAS A & O NUTRITION BIO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Avenue du docteur Barberin 13103 SAINT-ETIENNE-DU-GRES		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 0 4 8 5 4 7 8 4 0 0 0 2 7		Néant *		☐	
				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 0	
				N-1		3 1 1 2 2 0 1 9	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		Net	
				3		4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
Frais d'établissement*		AB		9 822		AC 6 456 3 366 5 032	
Frais de développement*		CX		78 584		CQ 38 347 40 237 9 792	
Concessions, brevets et droits similaires		AF		22 868		AG 13 261 9 607 17 190	
Fonds commercial (1)		AH				AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ				AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL				AM	
Terrains		AN				AO	
Constructions		AP		24 455		AQ 15 049 9 405 11 851	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		317 254		AS 107 418 209 836 155 735	
Autres immobilisations corporelles		AT		125 600		AU 23 469 102 131 103 190	
Immobilisations en cours		AV				AW	
Avances et acomptes		AX				AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				CT	
Autres participations		CU				CV	
Créances rattachées à des participations		BB				BC	
Autres titres immobilisés		BD				BE	
Prêts		BF				BG	
Autres immobilisations financières*		BH		36 030		BI 36 030 11 030	
TOTAL (II)		BJ		614 613		BK 204 000 410 613 323 821	
Matières premières, approvisionnements		BL		69 929		BM 69 929 43 028	
En cours de production de biens		BN				BO	
En cours de production de services		BP				BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR		13 101		BS 13 101 7 113	
Marchandises		BT		10 909		BU 10 909	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		3 848		BW 3 848	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		219 973		BY 219 973 168 976	
Autres créances (3)		BZ		125 523		CA 125 523 108 058	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB				CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD				CE	
Disponibilités		CF		670 208		CG 670 208 756 299	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		20 037		CI 20 037 30 791	
TOTAL (III)		CJ		1 133 527		CK 1 133 527 1 114 265	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW		636		636 1 160	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1 748 776		1A 204 000 1 544 776 1 439 246	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE
02 JUL. 2021
TARASCONCERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

IMPORTANT : Ne pas adresser ce formulaire à l'administration fiscale sous forme imprimée. Les données de ce formulaire doivent être télédéclarées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise				SAS A & O NUTRITION BIO		Néant * ☐			
				Exercice N		Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 177 625)			DA	177 625	177 625			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 512 415	1 512 415			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC					
	Réserve légale (3)			DD	144	144			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG					
	Report à nouveau			DH	(927 958)	(428 394)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(326 266)	(499 564)			
	Subventions d'investissement			DJ	51 620	38 452			
	Provisions réglementées*			DK					
	TOTAL (I)			DL	487 580	800 678			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM					
	Avances conditionnées			DN					
	TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP					
	Provisions pour charges			DQ					
	TOTAL (III)			DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS					
	Autres emprunts obligataires			DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	814 400	343 294			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	29 930	85 171			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	72 166	101 776			
	Dettes fiscales et sociales			DY	97 440	63 391			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ					
	Autres dettes			EA	43 261	44 937			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB					
TOTAL (IV)			EC	1 057 196	638 568				
Ecart de conversion passif* (V)			ED						
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 544 776	1 439 246				
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B				
	(2)	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
			Écart de réévaluation libre			1D			
			Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF				
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	357 178	328 423		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH					

A&O – NUTRITION BIO
Société par actions simplifiée
Au capital de 177 625 euros
Siège social : Avenue du Docteur Barberin, 13103 ST ETIENNE DU GRES
804854784 RCS TARASCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à - 326 266 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 326 266 euros
Report à nouveau antérieur :	- 927 958 euros
Au compte "report à nouveau"	- 326 266 euros
S'élevant ainsi à -1 254 224 euros	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Olivier CHANTRAINE

